

LES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

COMPRÉHENSION ORALE

- CO1. L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
- CO2. L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.
- CO3. L'élève sera capable de comprendre des discours oraux, des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour développer une attitude positive envers la langue française et les cultures francophones.
- CO4. L'élève sera capable de planifier son écoute/visionnement en utilisant les stratégies appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser.
- CO5. L'élève sera capable de gérer son écoute/visionnement en utilisant les stratégies appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser.

COMPRÉHENSION ÉCRITE

- CÉ1. L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
- CÉ2. L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.
- CÉ3. L'élève sera capable de comprendre des textes écrits, des messages visuels dans des produits médiatiques pour développer une attitude positive envers la langue française et les cultures francophones.
- CÉ4. L'élève sera capable de planifier sa lecture en utilisant les stratégies appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser.
- CÉ5. L'élève sera capable de gérer sa lecture en utilisant les stratégies appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser.

VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

- VI. L'élève sera capable de valoriser son apprentissage du français comme un outil de développement personnel, intellectuel et social.

PRODUCTION ORALE

- PO1. L'élève sera capable de parler pour transmettre de l'information selon son intention de communication et pour satisfaire un besoin d'interaction sociale.
- PO2. L'élève sera capable de parler pour explorer le langage et pour divertir.
- PO3. L'élève sera capable de parler clairement et correctement selon la situation de communication.
- PO4. L'élève sera capable de planifier sa production orale en analysant la situation de communication.
- PO5. L'élève sera capable de gérer sa production orale en tenant compte de la situation de communication.

PRODUCTION ÉCRITE

- PÉ1. L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.
- PÉ2. L'élève sera capable de rédiger des textes pour satisfaire un besoin d'imaginaire, pour proposer une vision du monde et pour explorer le langage.
- PÉ3. L'élève sera capable d'écrire correctement selon la situation de communication.
- PÉ4. L'élève sera capable de planifier sa production écrite en analysant la situation de communication.
- PÉ5. L'élève sera capable de gérer sa production écrite en tenant compte de la situation de communication.

REMARQUE SUR LES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

Si le domaine de la valorisation de l'apprentissage du français ne contient qu'un résultat d'apprentissage général, les quatre autres domaines comportent chacun cinq résultats d'apprentissage généraux qui peuvent se regrouper comme suit :

- les catégories 1 et 2 font de l'élève un communicateur actif dans la reconstruction du sens du message (CO1 et CO2; CÉ1 et CÉ2) ou dans la formulation du sens (PO1 et PO2; PÉ1 et PÉ2) pour satisfaire un besoin d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique;
- la catégorie 3, en compréhension, porte sur le développement par l'élève d'une attitude positive envers la langue française et les cultures francophones (CO3 et CÉ3) et, en production, précise l'importance que l'élève doit accorder à la formulation d'un message clair et correct (PO3 et PÉ3);
- les catégories 4 et 5 visent à outiller l'élève dans la planification (CO4, CÉ4, PO4 et PÉ5) et la gestion (CO5, CÉ5, PO5, PÉ5) de ses projets de communication.

La nature même du résultat d'apprentissage général - un énoncé général qui s'applique de la maternelle au secondaire 4 et qui décrit ce que l'élève doit être capable d'accomplir dans un domaine de développement langagier - conduit à considérer que le résultat d'apprentissage général n'est pas évaluable en tant que tel; il peut l'être par le biais des résultats d'apprentissage spécifiques qui lui correspondent. Sous un autre angle, le résultat d'apprentissage général, à cause de sa nature même, peut avoir une fonction didactique : orienter le travail pédagogique à mener, de la maternelle au secondaire 4, sur un domaine de développement langagier.

NOTE SUR LE STATUT DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

- **statut curriculaire :**

tel qu'indiqué aux annexes E (p. 62) et F (p. 63) du document *Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation : les bases de l'excellence* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1995), **les résultats d'apprentissage sont obligatoires.**

- **statut didactique :**

la langue française en immersion étant à la fois objet et véhicule d'apprentissage, un très grand nombre de résultats d'apprentissage spécifiques sont transférables et applicables dans divers contextes et dans diverses disciplines scolaires.

Par ailleurs, l'élève en immersion apprenant simultanément deux langues, **un bon nombre de résultats d'apprentissage spécifiques peuvent faire objet d'un transfert, par l'élève, entre sa langue première et le français.** Lors de l'acquisition de sa langue première, l'élève développe en effet des compétences, qui sont transférables à l'apprentissage du français; ces transferts constituent pour l'élève des facteurs facilitateurs dans l'apprentissage du français. C'est particulièrement le cas pour les habiletés d'ordre cognitif et métacognitif.

En revanche, d'autres caractéristiques de la langue première constituent, pour l'élève, une source d'interférence, qui peut l'induire en erreur aux plans phonétique, lexical, syntaxique et sémantique. C'est la raison pour laquelle **un certain nombre de résultats d'apprentissage spécifiques**, dans les résultats d'apprentissage généraux PO3 et surtout PÉ3, **portent spécifiquement sur les interférences entre l'apprentissage du français et celui de l'anglais** : ces résultats constituent la trace de la prise en compte d'un apprentissage simultané de deux langues par les élèves en immersion et marquent explicitement une convergence avec des résultats d'apprentissage spécifiques homologues en English Language Arts - Immersion.